

# ***La chronique ovine***

## **Des feuilles au menu des brebis lorsque l'herbe manque**

L'affouragement en feuilles est une pratique mise en œuvre en seconde partie d'été par les éleveurs. En effet, dans le cadre de la PAC, la taille des haies, arbres et bosquets est interdite entre le 16 mars et 15 août. En revanche, le prélèvement direct sur les haies de feuilles et de jeunes rameaux par les animaux pour leur alimentation n'est pas réglementé. La feuille est apportée en complément de foin à des brebis vides ou en milieu de gestation.

### **En complément de foin**

Selon de récents résultats<sup>1</sup> sur trois espèces (érable champêtre, peuplier noir et noisetier), la teneur en matières azotées totales des feuilles est équivalente à celle d'un bon foin : 140 g par kg de matière sèche. De plus, ces teneurs sont relativement stables jusqu'à la fin de l'été. L'affouragement est réalisé chaque jour, en général en fin de matinée. La coupe est réalisée avec un retour sur les arbres tous les 3 à 5 ans. Pour en savoir plus, une fiche est à votre disposition sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) : « *la feuille : un complément de la ration estivale des brebis* ». D'autres sont à venir.

<sup>1</sup> projet Climagrof 2 financé par le FNADT, l'agence nationale de cohésion des territoires, la région Nouvelle-Aquitaine et piloté par le CIIRPO



Photo semaine 16-24

Légende : Le temps de travail est considéré par les éleveurs comme un des principaux inconvénients de l'affouragement en feuilles

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

*Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire*